

06 janvier 2010

## **Charte d'engagement de progrès**

### **VALEURS**

Les entreprises du SPAP sont animées d'un souci de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de la Société au sein de laquelle elles se développent. Dans un cadre transparent et ambitieux, elles s'engagent sur des objectifs de protection de l'environnement et de la santé clairs et rendent compte des résultats atteints dans un souci de transparence et d'exemplarité.

### **MISSION**

Les entreprises du SPAP participent activement au mouvement global de recherche d'une croissance durable de l'industrie.

En développant une offre élargie de produits et solutions respectant plus l'environnement et en promouvant activement cette nouvelle offre, les entreprises du SPAP s'inscrivent dans le développement des éco-industries. Cette nouvelle offre vise notamment à :

- l'amélioration de **l'efficacité énergétique**, notamment des procédés industriels, de l'exploitation de bâtiments de toute nature, de la production, du transport et de la gestion de l'énergie,
- la maîtrise – par des dispositifs de **mesures et contrôles** performants - des installations de gestion et de **réduction des nuisances**,
- la **réduction des impacts** environnementaux et sur la santé des produits et des solutions tout au long de leur cycle de vie,
- la réduction ou la suppression de toute substance potentiellement nuisible à l'environnement et à la santé.

## ACTIONS

Les entreprises du SPAP s'engagent à conduire des programmes d'actions portant sur :

- un **champ large d'axes de travail** de réduction des impacts sur l'environnement: maîtrise des impacts de la production interne et de la chaîne logistique, consommations et émissions diverses en phase d'utilisation et en fin de vie de ces solutions, allongement de la durée de vie des produits et des solutions (ex : diminution du poids des produits et des emballages) pour réduire la production de déchets,
- la mise en place **de moyens dédiés** à ces chantiers de renouvellement de l'offre,
- des **actions collectives** en amont et en aval de l'offre: participation active aux activités de normalisation environnementale, engagement auprès des éco-organismes chargés du traitement et du recyclage des piles et accumulateurs portables,
- des **actions** sur la **meilleure visibilité** de cette nouvelle offre: objectifs d'accroissement de l'offre de solutions « plus vertes » identifiables et démontrées comme telles grâce à l'amélioration du niveau de performance.

## COMMUNICATION

Les entreprises du SPAP s'engagent, sur des bases individuelles ou collectives à :

- communiquer sur les produits afin de faciliter le choix du consommateur au moment de l'achat,
- inviter les utilisateurs à ne pas jeter les produits en fin de vie dans la poubelle mais à les rapporter dans les points de collecte,
- informer les consommateurs sur les moyens de collecte, de traitement et de recyclage des produits usagés, mis en œuvre,
- et à rendre compte des programmes et de leurs résultats.